



De l'eau potable dont on fait le courant

ÉNERGIE • Turbiner l'eau pour produire de l'électricité, c'est écolo et ça peut être rentable aussi. Les communes singinoises ont été sensibilisées à cette technique. Un projet est déjà bien avancé du côté de Saint-Antoine.

MARC-ROLAND ZOELLIG



L'eau potable qui circule dans les canalisations peut également servir à produire du courant vert. De

plus en plus de collectivités publiques, y compris dans le canton de Fribourg, s'intéressent à cette nouvelle source d'énergie.

A Saint-Antoine, un projet déjà bien avancé devrait bientôt permettre à la commune d'injecter chaque année 14 000 kWh de courant dans le réseau, soit l'équivalent de la consommation de trois ménages et demi. Il suffit pour cela d'installer un système de turbinage dans le réservoir d'eau communal.

L'avantage du système: il n'a aucun impact sur le paysage

La ville de Fribourg possède déjà une telle installation, de même que Plasselb et Neirivue (lire ci-après). Présenté mercredi soir aux autorités communales singinoises lors d'une séance d'information mise sur pied par l'association de communes Region Sense, ce mode de production d'énergie demande certes un investissement conséquent - de l'ordre de 60 000 fr. pour Saint-Antoine - mais il bénéficie du programme de rétribution à prix coûtant. C'est-à-dire que la Confédération verse au producteur la différence entre ses coûts de production (forcément plus élevés que ceux d'une centrale électrique conventionnelle) et le prix du marché.

Un état des lieux

Récemment labellisées «Cité de l'énergie», les dix-neuf communes singinoises ne pouvaient pas passer à côté d'une telle opportunité. Comme l'explique Manfred Raemy, directeur de Region Sense, l'idée est

de dresser un état des lieux des réseaux d'eau du district alémanique, afin d'identifier les endroits où il serait possible d'installer des turbines. Ce serait la première fois en Suisse qu'une telle étude serait menée à l'échelle d'une région.

Sur le papier, c'est relativement simple: il faut que l'altitude du captage d'eau potable dépasse de trente mètres au moins celle du réservoir, afin que l'eau arrive en plaine avec assez de pression. «On estime que dix mètres de déclivité correspondent à un bar de pression», explique Serge Boschung, chef du Service de l'énergie du canton de Fribourg. Il faut compter environ deux bars pour permettre au réseau d'eau potable de fonctionner correctement. En cas de dépassement de cette valeur, des réducteurs de pression sont placés le long du réseau.

«Or ces réducteurs de pression peuvent être remplacés par une installation de turbinage. Couplée à un alternateur, celle-ci permet non seulement de réduire la pression de l'eau, mais aussi de produire du courant et de l'injecter dans le réseau», explique Bruno Müller, directeur technique de Felcon AG à Schmitten. Ce bureau d'ingénieurs a planifié la future installation de Saint-Antoine, et a réalisé l'an dernier celle de Plasselb, qui alimente quatre chalets d'alpage à hauteur de 12 000 kWh par an.

C'est rentable

Avantage du système: il n'a aucun impact sur le paysage et ne nécessite pas de gros travaux. «Dans le cas de Saint-Antoine, nous n'aurions même pas besoin d'un permis de construire puisque la turbine sera installée dans le bâtiment du réservoir, déjà raccordé au réseau électrique», explique Bruno Müller.

Il ajoute qu'une telle installation peut s'avérer très rentable à long terme. L'électricité produite par la commune de Mels (SG) lui rapporte déjà plus d'argent que ses ventes d'eau pota-

ble. Et Susch (GR), près du col de la Flüela, couvre la moitié de son budget communal grâce à ses turbines. Toutes les régions présentant des déclivités importantes - les Préalpes fribourgeoises en font partie - présentent un potentiel.

Evidemment, tempère Bruno Müller, ce turbinage d'eau potable ne permet pas de produire des quantités massives d'énergie. Mais les petits ruisseaux font les grandes rivières, comme le veut l'expression consacrée... I



Une installation de turbinage comme celle-ci est relativement facile à installer dans un réservoir d'eau potable. FELCON AG

DES TURBINES, DES TURBINES...

Depuis deux ans déjà, la ville de Fribourg turbine les eaux des sources de la Hofmatt, qui alimentent le réseau d'eau potable communal. Elle produit ainsi quelque 200 000 kWh d'électricité par année, ce qui correspond à la consommation d'environ 45 ménages, calcule Stéphane Maret, directeur des Services industriels (SI) de la ville. L'installation de turbinage, dont la construction a coûté 120 000 fr., se trouve dans le bâtiment du réservoir de Bourguillon. La rétribution au prix coûtant a été accordée, mais les SI se trouvent actuellement sur une liste d'at-

tente, déplore Stéphane Maret. A Neirivue, les eaux de la source de Tsuatsaux sont également turbinées dans un local construit au-dessus du réservoir de Chablot-Derrey. La production d'énergie de cette installation couvre les besoins de 200 ménages. A Châtel-Saint-Denis, il est prévu d'installer une turbine dans le réservoir de Maudens, qui collecte les eaux de la source de Villard Bony (1375 mètres d'altitude). Rendement projeté: 900 000 kWh par an, l'équivalent de la consommation électrique de 150 à 200 ménages. MRZ

EN BREF

GOTTHARD À AVENCHES

ROCK OZ'ARÈNES Trois ans après avoir mis le feu à Avenches, Gotthard fera son retour à Rock Oz'Arènes le 3 août. Le groupe de hard-rock suisse est passé par une période douloureuse à la suite de la mort de leur chanteur Steve Lee en 2010. C'est désormais emmené par le Romand Nic Maeder (chant) que Leo Leoni (guitare), Marc Lynn (basse), Freddy Scherer (guitare) et Hena Habegger (batterie) présenteront leur nouvel album à Avenches. MT

ÉMISSION À CHARMEY

RTS Jean-Marc Richard et son équipe de la Radio Télévision suisse (RTS) se rendent demain à Charmey pour enregistrer le «Kiosque à musiques» à la salle de sport et de loisirs. Cette émission sera diffusée en direct de 11 h à 12 h 30 sur La Première. Le public est le bienvenu dès 10 h 15. Quatre groupes passeront à l'antenne: la société de musique L'Edelweiss de Charmey, la Chanson du Pays de Gruyère, L'Echo des Roches et L'Echo des Alpes de Charmey. AY

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

Les travaux de dérivation de l'Arbogne débuteront en mars

CHANTAL ROULEAU

Les Corçallins, qui doivent supporter depuis longtemps les caprices de l'Arbogne, pourront bientôt dormir sur leurs deux oreilles. La construction d'un canal visant à dévier les eaux de la rivière vers la Broye et ainsi éviter les inondations devrait commencer à la fin mars.

Le coût des travaux, devisé à 12,5 millions de francs, sera divisé entre les différentes communes concernées, la part vaudoise s'élevant à 10,5 millions, celle fribourgeoise à 2 millions. Corcelles-près-Payerne touchera pour ces travaux des subventions de l'Office fédéral de l'environnement (2,5 millions) et du canton de Vaud (6 millions). Le coût à charge restant pour la commune s'élève à 746 000 francs. Ce crédit a été approuvé à l'unanimité mercredi soir par le législatif corçallin lors de la séance du Conseil communal.

Annoncés pour septembre 2010, les travaux ont pris du retard notamment à cause des négociations entre les deux cantons pour la répartition des coûts et des oppositions soulevées lors de la mise à l'enquête en 2010. «Nous arrivons à bout touchant», informe Bernard Gret, ingénieur du bureau CSD ingénieurs SA en charge du projet.

Située sur la rive gauche de la rivière, la construction partira de l'amont de Corcelles-près-Payerne et contournera le village par le nord. «L'Arbogne traversant la commune permet un débit de crue maximal de 25 m³/s, ce qui est insuffisant pour absorber les débits observés», explique l'ingénieur. «Le canal de dérivation permettra d'absorber 21 m³/s supplémentaires.» Les surplus d'eau s'écouleront donc dans ce canal au lieu d'inonder les terres environnantes.

La commune profite de ce chantier pour réaliser conjointement certains travaux d'utilité publique liés au canal de dérivation de l'Arbogne. Une conduite d'eau potable d'une longueur de 1000 mètres est notamment prévue en parallèle du voutage en béton armé du canal de dérivation. Cette conduite va relier la rue des Moulins et le passage à niveau de la route de la Maladaire jusqu'à la croisée des voies CFF située à proximité de la zone industrielle des Grands-Longs-Champs.

Le chemin Derrière Corcelles, d'une longueur de 28 mètres, sera réparé et la passerelle de la rue des Moulins remplacée. Un crédit de 291 000 francs a été approuvé par le Conseil communal pour ces travaux. I

PAYERNE

Les fleuristes marieront le végétal à la récup'

MAUD TORNARE

Associer des fleurs et des objets de récupération: c'est le défi que devront relever dimanche les 44 participantes au 31^e concours romand des apprenties fleuristes de troisième année. Organisée ces six dernières années à Bulle, la compétition débarque pour la première fois à la Halle des fêtes de Payerne. «Il s'agit d'un concours romand qui existe depuis plus de trente ans alors on change de lieu pour que chaque région soit représentée», explique Hervé Aubert, membre du comité d'organisation.

Bien qu'il soit toujours un peu plus difficile d'attirer du monde la première année, le fleuriste bullois espère que les Broyards viendront nombreux pour la première édition payernoise du concours. A l'avenir, la compétition pourrait s'installer durant cinq à six ans dans la cité de la reine Berthe.

Dimanche, le concours aura pour fil rouge «Végétal et Récup'». Les apprenties fleuristes devront réaliser trois compositions florales. Elles démontreront leur savoir-faire en débutant par un «travail surprise». On leur demandera ensuite de réaliser un bouquet autoportant sur le thème «bric-à-brac végétal». Enfin, leur dernière réalisation consistera à décorer des tables sur le thème «Objets de récup' détournés». La remise des prix aura lieu à 17 h. Le public est invité à élire la table la plus somptueusement décorée. I

La manifestation est ouverte au public de 9 h à 18 h. Entrée: 10 francs (gratuit jusqu'à 16 ans).